

d'être plus écouté de ceux qui le mettaient en œuvre, et d'être secouru à propos. Lescarbot lui a reproché d'être trop crédule; c'est, remarque joliment Charlevoix, le défaut des âmes droites, et dans l'impossibilité d'être sans défauts, il est beau de n'avoir que ceux qui seraient des vertus, si tous les hommes étaient ce qu'ils devraient être.

Pour revenir au collège de Québec, les jésuites ne différèrent pas à remplir les obligations qu'ils venaient de contracter en acceptant cette fondation. Ils en comprenaient toute l'importance, et rien en effet ne pouvait venir plus à propos pour l'avancement de la colonie. Un grand nombre de Français assurés de pouvoir procurer à leurs enfans une éducation qu'on ne trouvait pas alors dans bien des villes de l'ancienne France, se fixèrent dans la Nouvelle, et les sauvages auxquels on eut soin de faire envisager l'utilité qui pouvait leur revenir d'un tel établissement, se rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Québec. On ne manquait jamais, lorsqu'ils venaient au collège, de les bien régaler, et on les disposait par là à confier leurs enfans à des personnes qui voulaient bien se charger de les nourrir et de les élever. Cependant ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on réussit à en réunir un petit nombre.

M. de Champlain eut pour successeur dans le gouvernement M. de MONTMAGNY, chevalier de Malte, ainsi que M. DELISLE qui commandait aux Trois-Rivières. Ces deux hommes montraient, suivant l'histoire, pour le bon ordre un zèle dont leur fermeté et leur exactitude assuraient le succès.

Un des premiers soins du chevalier de Montmagny, quand il eut pris connaissance des affaires de son gouvernement, fut de mettre en règle le séminaire qu'on avait projeté l'année précédente, pour les enfans des sauvages dans le collège des jésuites; et on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont plusieurs familles venaient d'embrasser le christianisme. On jugea d'ailleurs que ce seraient autant d'otages qui répondraient de la fidélité de leurs parens: on invita donc les Hurons chrétiens à envoyer leurs enfans à Québec pour y être instruits des principes de la religion, et formés aux bonnes mœurs. Ils ne firent d'abord aucune difficulté; ils promirent tout; mais quand il fut question d'exécuter leurs promesses, d'un assez grand nombre d'enfans sur lesquels on avait compté, à peine le P. Daniel, qui s'était chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les parens étaient absents: encore ne put-il les mener que jusqu'aux Trois-Rivières, où leurs pères les ayant rencontrés, les lui enlevèrent, quoiqu'ils eussent consenti à leur voyage.

Cependant les missionnaires continuaient leurs travaux parmi les Hurons, et avant la fin de cette année 1636, il y en avait déjà six de dispersés dans leurs différentes bourgades, où plusieurs Français les avaient suivis.